Ecole Primaire Publique
3 chemin de la Godinière
37260 VILLEPERDUE
Tél. : 02 47 26 29 59

Procès-verbal du Conseil d'Ecole tenu le jeudi 14 juin 2018

I. PRESENTS et EXCUSES

Les enseignants : Mmes MOREVE, ROCHE, SOULAS, TRANCHANT, MM. GOSSAUME et HENNION.
Excusés : Mmes BURGUY et BOURLIOT
Les représentants de la municipalité :
Maire : M. MARIAU (excusé) Adjoint aux affaires scolaires : M. GAUTHIER Conseillère Municipale : Mme ROY
Les représentants des parents d'élèves :
Titulaires : Mmes MORCHOISNE, MORIN, GARREAU, GRENECHE, ARNAUD et MOUSNY
D.D.E.N. : - poste non pourvu -
L'I.E.N. : Mme DELAFONT (excusée)
ATSEM : Mme PEGUE

II. SUJETS ABORDES

1. Compte-rendu des exercices de sécurité (PPMS intrusion et alerte incendie).

1.1/ Le déclenchement de notre PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) « intrusion » s'est déroulé le vendredi 25 mai à 9h30 sur le site « Mairie » et à 10h20 sur le site « Godinière » suivant les modalités maintenant bien appropriées par les enseignants et les enfants.
Toujours en attente :
- Occultation maternelle et classe 5.
- Verrous internes sur le site Godinière (à l'étude)
- Visiophone pour le site Godinière (à l'étude)

1.2/ Les exercices d'évacuation « incendie » se sont déroulés le vendredi 25 mai. Les élèves de la classe 3 ont utilisé l'escalier extérieur mis en place par la municipalité. Le temps d'évacuation n'est pas modifié et l'ergonomie et la sécurité sont améliorées.

2. DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels).

Les actions en cours concernaient :
1) L'hygiène, avec une demande d'amélioration dans l'approvisionnement des consommables (savon, essuie-mains, ..) par la municipalité. À classer «en cours».
2) Les nuisances sonores, avec la demande d'une isolation phonique. À classer en « en cours ».
3) La sécurité, avec la demande de supprimer le câble du vidéoprojecteur au sol dans la classe 4 avec risque de chute. À classer en «suppression»

Une nouvelle action sera inscrite dans le futur DUERP et concerne la sécurité dans les cours de récréation : les bordures en ciment autour des arbres sont accidentogènes (risque de chute élevé, dangerosité potentiellement élevée).

3. Mouvement des personnels. (Enseignants, intervenant musique, ATSEM).

Mme Tranchant reprend son service à temps plein.
M.Hennion prend la direction de l'école Paul Louis Courier à Chambray-les-Tours après 16 années scolaires à Villeperdue.
Un nouvel enseignant devrait être nommé fin juin.
Un intervenant en musique est souhaité (pas d'intervenant cette année). La municipalité rappelle que le poste d'intervenant, délibérément non pourvu pendant l'année 2017-2018 et 2018-2019, a contribué à l'achat des deux classes mobiles.
Les élèves de maternelle et la classe 5, qui ne bénéficieront pas de la piscine à la prochaine rentrée scolaire, renouvellent leur souhait.

4. Effectifs et organisation des classes à la rentrée scolaire 2018.

D'après les éléments actuels, les effectifs à la rentrée 2018 seraient de 39 élèves en maternelle et 83 élèves en élémentaire. Il n'y a pas de répartition satisfaisante. Les enseignants arrêteront la moins mauvaise. Elle implique que des élèves de CP soient sur le site « Mairie ». Il est nécessaire d'adapter les sanitaires et le mobilier pour les accueillir.

Effectif par niveau :

PS	15	CP	21
MS	11	CE1	22
GS	13	CE2	16
		CM1	18
		CM2	6
total	***39***	***total***	***83***

Effectif total : 122 élèves (moyenne par classe : 24,4)

Sous réserve de modifications dans les effectifs, la répartition envisagée par le conseil des Maîtres serait :

Classe 1	Mme Roche	PS-MS	15 + 11	26
Classe 2	Mme Soulas	GS-CP	13+ 12	25
Classe 3	M. Gossaume	CP-CE1	9 + 13	22
Classe 4	Mme Tranchant	CE1-CE2	9 + 16	25
Classe 5	?/Mme Burguy	CM1-CM2	18 + 6	24

5. Sorties, animations et projets scolaires. (Bilan et projets pour l'école puis par classe)

5.1/ Pour toute l'école :

☞ Opération collecte papier-carton. Bilan positif en ce qui concerne la participation de tous. La benne était pleine malgré des délais courts. Les 3 tonnes collectées ont rapporté une soixantaine d'euros. L'opération sera renouvelée en anticipant le stockage et en privilégiant le papier (journaux, magazine, pub, …). Le carton ondulé occupait un grand volume pour une très faible masse. Les enseignants remercient les entreprises qui ont participé à cette opération.

5.2/ Par classe :

classe 1 et 2 : Usépiades à Sorigny le 29/05 + Château de Rigny-Ussé le 29/06
classe 3 et 4 : Sortie au musée des arts forains à Artenay (Loiret) le 29/06.
classe 5 : - Sortie au Musée Balzac à Saché en vélo : validation de l'APER (04/06)
- Sortie à Tours (Histoire de Tours, Museum, Nouvelle République) le 05/06.
- Rencontre USEP athlétisme à Joué les Tours le 21/06
- Sortie au Collège pour les CM2 le 22/06 matin et 02/07 journée.

Les enseignants remercient l'APE, les parents et la municipalité qui financent les sorties par l'intermédiaire de la coopérative scolaire .

6. Budget coopérative USEP (présentation)

Solde au 05/02/2018 : **3 248,88 €**

Dépenses		Recettes	
- Achats des sacs Initiatives	876,25	- Vente des sacs Initiatives	862,00
- Sortie à Saché	96,00		
- Acompte sortie musée arts forains	84,00		
- Transport pour sorties (acompte)	100,00		
- Achats livres « Lire c'est partir »	347,00	- Encaissement des chèques et espèces de « Lire c'est partir »	347,00
- Photos de Noël	40,50		
- Envoi de la commande de sacs	8,15		
- Remboursement achats de classe	23,48		
TOTAL	**1 575,38 €**	**TOTAL**	**1209,00**

Solde au 14/06/2018 **: 2 882,50 €**

☞ dépenses à venir :
- frais de tenue de compte
- dépenses de classe
- sorties de fin d'année (transport + activité)

☞ recettes à venir :
- Vente des sacs Initiatives (deuxième commande)
- Collecte papier et carton

7.Travaux.

7.1/ Pour des raisons d'économie et d'hygiène, il est demandé des séchoirs soufflants dans les toilettes du site « Mairie » comme ceux présents sur le site « Godinière ».

7.2/ Les dysfonctionnements des téléphones avaient rendu difficile l'exercice « PPMS » intrusion avec l'impossibilité de communiquer correctement avec les « services préfectoraux ».
a) Le remplacement des piles rechargeables est envisagé pour le site « Godinière ».
b) Le problème de manque de stabilité de la freebox sera peut être résolu par l'installation sur la commune d'une armoire « free » et la VDSL.

7.3/ Le vidéo projecteur de la classe 3 a été remplacé. Celui de la classe 5 se fera sur le prochain exercice.

7.4/ Le projet de construction de deux classes et d'un bureau de direction avance. La municipalité s'oriente vers une réalisation traditionnelle. Après le permis de construire (fin 2018?), la consultation des entreprises, la passation de marché, le début des travaux serait envisagé en 2019.

7.2/ La construction d'un préau dans le jardin du site « Mairie » pourrait être envisagée dans le cadre de la réalisation des travaux sur le site Godinière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Le Directeur

Stéphane Hennion

La Secrétaire de séance

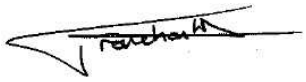

Muriel Tranchant